

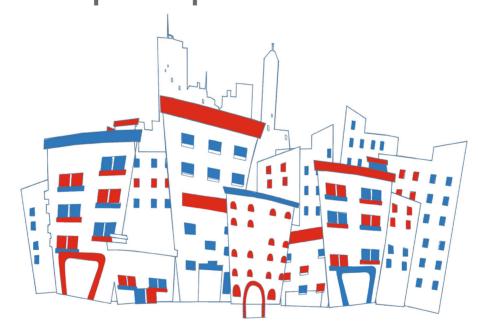
SALON des Décideurs de l'Espace Public du GRAND EST

PRIX DE L'INNOVATION URBEST 2020

INSPIRE ME

TRANSITIONS

Énergétique, numérique, sociétale : quels impacts pour nos territoires ?



21, 22, 23 JANVIER 2020

Centre Foires et Conventions

Metz Métropole











Dossier d'inscription à envoyer avant le 09 Janvier 2020 - 23h59

Société :
Date de création de l'entreprise
Nombre de salariés
N°SIRET
Code APE
Adresse
Code postal
Ville
Pays





Est-ce votre pr	emière participation au Salon Urbest?
🗖 Oui 🗖 Non	
Avez-vous déja	à participé à un prix de l'Innovation ?
☐ Jamais	
☐ Si oui en quel	le année
☐ Avec quel pro	duit
Responsable d	e la candidature* :
Nom	
Prénom	
Fonction	
E-mail	
Téléphone	
Mobile	
Autres infos	

Catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir :

Les exposants doivent choisir une catégorie par produit ou service présenté, un même produit ou service ne pouvant concourir dans plusieurs catégories.

Les exposants souhaitant présenter plusieurs produits ou services différents devront remplir autant de dossiers de candidatures que de produits ou services présentés.

^{*} Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société LES TA-BLETTES LORRAINES font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de l'organisation du concours. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre inscription en tant que candidat, et sont enregistrées dans notre fichier.





- o Aménagement urbain/ Voirie / Energie
- o Environnement / Espaces verts / Matériels d'entretien, Véhicules
- o Bâtiment / Travaux publics / Voirie
- o Enfance / Santé / Social
- o NTIC / Systèmes d'information
- o Sports / Loisirs

o Prévention/ Sécurité/ Sûreté.	
Nom du produit ou service :	
Autorisation de reproduction et de re	présentation :
Je soussigne représentant lé	gal /habilité de l'exposant
- déclare et garantis avoir obtenu toutes le (notamment : architectes/maîtres d'ouv dessins et modèles, photos, droits d'auté reproduction et à la représentation des élé et autorise en conséquence LES TABLET duire et représenter ces éléments dans to le support, susceptibles de traiter des Pri URBEST 2020 ; Ces autorisations devro obligation d'aucune sorte à la charge de garantis cette dernière de tout recours à - atteste avoir pris connaissance et acce serve, le règlement ci-après ainsi que les serve, le règlement ci-après ainsi que les	rages, brevets, marques, eur, droits à l'image) à la éments du dossier présenté ITES LORRAINES à repropus médias, quel qu'en soit ix de l'Innovation du Salon ent pouvoir intervenir sans la société organisatrice. Je cet égard.
Lieu Signature :	Date

DOSSIER DE CANDIDATURE 2020

17.07.2019 10:33





2. Descriptif du produit ou service

	reation et d mois + année)		re comm	ercialisatio	on
escriptior	ı (ex : Dime	ensions, (Garantie	.)	
arché vis	é				





matiè	rmances tec re d'acoustique s, en précisant ur)	e, de thermid	que ou tenue	au feu, lab	els, classe
Prix	de vente publ	ic			
Lieu	de fabrication	1			





Circuit de distribution (rayer la mention inutile, plusieurs choix possibles)
Direct entreprise
Négoce
Grandes surfaces
Tous modes de distribution
Caractère innovant
Mise en évidence des points forts par rapport à la concurrence





2. Liste des annexes à fournir

avant le 09 janvier 2020 à 23h59.		(Merci d'indiq ation technique)	
ch.schlesser@editeve.fr avant le 09 janvier 2020 à 23h59.	Doggiov d				2 .	
avant le 09 janvier 2020 à 23h59. ommentaires / Compléments d'informations :			_	r par c-m	iaii a :	
ommentaires / Compléments d'informations :	avant le 0	9 janvier 202	20 à 23h59).		
	ommenta	ires / Complé	éments d'i	nformatio	ons :	
	ommenta	ires / Complé	éments d'i	nformatio	ons :	
	ommenta	ires / Complé	éments d'i	nformatio	ons :	
	ommenta	ires / Complé	éments d'i	nformatio	ons :	
	ommenta	ires / Complé	éments d'i	nformatio	ons :	





RÈGLEMENT DU CONCOURS DES PRIX DE L'INNOVATION DU SALON URBEST 2020

Article 1 - Le concours

Ce concours a pour vocation de récompenser les exposants du Salon URBEST présentant un produit, procédé, matériel, système, service ou technique innovants.

Ce concours gratuit est ouvert à tous les exposants, firmes principales et firmes hébergées, du Salon URBEST 2020 ayant confirmé leur réservation de stand sur le Salon au plus tard à la date de clôture du concours.

Le concours comporte les catégories suivantes :

- o Aménagement urbain/ Voirie / Energie
- o Environnement / Espaces verts / Matériels d'entretien, Véhicules
- o Bâtiment / Travaux publics / Voirie
- o Enfance / Santé / Social
- o NTIC / Systèmes d'information
- o Sports / Loisirs
- o Prévention/ Sécurité/ Sûreté.

Les exposants doivent choisir une catégorie par produit ou service présenté, un même produit ou service ne pouvant concourir dans plusieurs catégories.

Les exposants souhaitant présenter plusieurs produits ou services différents devront remplir autant de dossiers de candidatures que de produits ou services présentés.





Comment participer?

Les exposants participants devront envoyer leur dossier au plus tard le 09 janvier 2020 23h59 (horodatage électronique faisant foi), par

E-mail à l'adresse : ch.schlesser@editeve.fr

A. La fiche d'inscription dûment remplie et signée, comportant :

Nom de la société;

Nom du responsable du dossier (adresse, numéro de téléphone, fax, E-mail) ;

Nom du produit ou service ;

Prix de vente;

Autorisation de reproduction du dossier et des photos, crédit photo.

B. Un dossier de présentation au format A4 de 6 pages maximum

(format Word ou Pdf pour envoi e-mail) organisé selon le sommaire suivant :

• Descriptif:

Dates de création et première commercialisation en France Un descriptif succinct du produit ou service de 500 caractères maximum (espaces compris)

Ce résumé pourra faire l'objet d'une publication en cas de sélection

Marché visé

Performances techniques et certifications

Prix de vente

(Attention : les dossiers ne précisant pas le prix de vente TTC ne seront pas retenus)





Lieu de fabrication

(Attention : les dossiers ne précisant pas le lieu de fabrication ne seront pas retenus)

Coût d'implantation (mise en œuvre et implantation)

Modalités de mise en œuvre

Circuit de distribution

• Présentation des résultats, apports et innovation :

Caractère innovant

Mise en évidence des points forts par rapport à la concurrence

Créativité

Faisabilité et retombées économiques

Potentiel d'évolution du produit / du service

C. Les photographies devront être envoyées par e-mail au format JPEG, résolution 300 dpi en précisant les crédits photo à mentionner

D. Documents techniques, annexes, brochures, témoignages utilisateurs

Toute annexe susceptible d'étoffer la candidature ou de préciser la nature du produit ou service présenté

Seuls les dossiers complets remplissant les conditions énoncées ci-dessus pourront être examinés par le jury.





Sélection - Prix

Le jury des Prix de l'Innovation du Salon URBEST est composé de professionnels du monde des collectivités locales (élus, directeurs territoriaux, journalistes).

Pour déterminer les finalistes et lauréats, le jury fondera sa décision sur les critères suivants :

- Caractère innovant
- Percée / avantage technologique
- Originalité / créativité / fiabilité
- Faisabilité et retombées économiques
- Avantages / efficacité de mise en œuvre

Réunion et vote du jury

Le jury se réunira et examinera l'ensemble des dossiers complets parvenus au plus tard le 09 janvier 2020 à 23h59 afin d'établir le palmarès.

Le palmarès comportera pour chacune des catégories deux ou trois finalistes parmi lesquels sera désigné le lauréat de chaque catégorie.

Toutefois, le jury se réserve la possibilité de ne pas délivrer de prix dans l'une ou l'autre des catégories, de nommer des ex-æquo, ou de créer une ou plusieurs nouvelles catégories.

Les entreprises ayant participé au concours seront informées par courrier électronique du palmarès dans les jours qui suivront cette réunion de délibération.

La cérémonie de remise des Prix de l'Innovation du Salon URBEST 2020 aura lieu le 23 janvier 2020 à METZ EXPO.





Toutes les entreprises finalistes et lauréates du concours sont conviées à ce rendez-vous. En participant au concours, les entreprises finalistes et lauréates s'engagent à être présentes à ce rendez-vous.

Les finalistes recevront un diplôme, les lauréats un diplôme et un trophée.

Le palmarès complet bénéficiera d'un dispositif de communication détaillé en annexe.

Clause de confidentialité

Les Tablettes Lorraines s'engagent à ne divulguer aucune information concernant le produit ou service présenté, considérée confidentielle par l'exposant et expressément signalée comme telle par ce dernier aux Tablettes Lorraines dans son dossier d'inscription, avant la remise des Prix de l'Innovation du Salon URBEST 2020.

Divers

Tout dossier incomplet, illisible, raturé, ne répondant pas aux critères énoncés à l'article 2 ci-avant et/ou adressé après la date limite d'envoi des dossiers ne sera pas pris en considération pour l'attribution des prix.

La société organisatrice se réserve, notamment en cas de force majeure, le droit d'écourter, prolonger, suspendre, modifier ou annuler son concours.

Les sociétés candidates, finalistes et lauréates autorisent, par avance et sans contrepartie financière, la société organisatrice à utiliser, à des fins promotionnelles ou publicitaires dans les différents médias couvrant les Prix de l'innovation du SALON URBEST 2020, leur nom, celui du produit ou service présenté, de même que toutes images et éléments du dossier s'y rapportant, sans que cette faculté puisse être source d'une quelconque obligation à l'égard de l'organisateur. Les sociétés candidates, finalistes et lauréates déclarent disposer de toutes les autorisations nécessaires à la représentation et la reproduction de leur produit/service présenté dans le cadre du présent concours et garantissent la société organisatrice de tout recours à cet égard.





Les informations à caractère personnel recueillies par l'Organisateur font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de l'organisation du concours. Elles sont nécessaires à l'Organisateur pour traiter les inscriptions des candidats au concours et sont enregistrées dans le fichier de l'Organisateur.

La responsabilité de la société organisatrice ne saurait être engagée du fait d'un dysfonctionnement du réseau Internet auquel elle est étrangère et qui empêcherait l'organisation du jeu ou la validation électronique des participations ou de la destruction totale ou partielle des dossiers de participation par tout autre cas fortuit. Les dossiers ne seront pas restitués.

La participation aux présents Prix implique l'acceptation par les participants, sans restriction ni réserve, du présent règlement ainsi que des décisions prises par le jury.

Article 6 - Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. L'Organisateur statuera souverainement sur toute difficulté pouvant naître de l'interprétation et/ou de l'application du présent règlement.

Fait à Nancy, le